

C .L.I.P.

Comité Local d'Information et de Propositions
Mairie - 39140 LES REPOTS

**COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
VENDREDI 24 JANVIER 2014
Salle Communale
FONTAINEBRUX**

Accueil à partir de 19 H 40:

Ouverture de la séance: 19 h 50

Le Président Renaud SIMEREY accueille les participants et remercie de leur présence :

- Mme CHEVALLIER Martine, Conseillère Générale de Saône et Loire et Maire de Beaurepaire-en-Bresse
- Mme MURTIN Odile, Maire de Larnaud
- M. JOUVENCEAU Didier, Maire de Les Repôts
- M. GAUTHIER Jean-Paul, Maire de Villevieux

... présente les excuses de :

- M. DUVERNET Jean-Marc, Conseiller Général du Jura
- M. RAQUIN Jean, Conseiller Général du Jura
- M. GAUTHIER François, Maire de Fontainebrux
- M. LEJEUNE Thierry

Ainsi que les excuses des membres de l'association : MM. LEJEUNE Thierry, PHILIPPE Olivier, JACQUARD Jean-Michel.

L'objet de l'Assemblée Générale Extraordinaire est présenté à l'assistance.

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 18 juin 2013 s'est prononcé favorablement pour une révision des statuts en vue de la participation des Maires des communes limitrophes au C.E.T. des Repôts-Courlaoux, en qualité de Membres de Droit.

L'objectif est de renforcer l'écoute et les compétences de l'association au bénéfice de la préservation de la qualité de vie des riverains du Centre.

Cette proposition a été accueillie favorablement et adoptée à l'unanimité.

l'Article 8 des Statuts de l'Association est ainsi libellé:

L'Association est administrée par un **Conseil d'Administration** qui comprend:

1. des **Membres de Droit** représentés par les Maires des communes limitrophes au C.E.T. des Repôts.
2. de **9 membres élus** au scrutin secret pour 3 ans par l'Assemblée Générale choisis parmi les membres actifs des associations adhérentes et adhérents individuels propres à l'association C.L.I.P.

Le renouvellement du 1/3 des membres du Conseil d'Administration a lieu tous les ans.

Les membres sortant sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration élit son bureau qui se compose :

- D'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un trésorier et de cinq membres de l'association adhérents.

Les vice-présidents bénéficient de par les statuts d'une délégation de pouvoir permanente du Président pour tous les actes de représentation.

Fin de l'Assemblée Générale Extraordinaire : 20 H 10

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

VENDREDI 24 JANVIER 2014

Salle Communale

FONTAINEBRUX

Ouverture de la séance : 20 h 15

Le Président fait état du fonctionnement du Conseil d'Administration et des activités menées durant l'année 2013.

Suite à l'A.G. du 7 mars 2013, le Conseil d'Administration s'est réuni pour former le bureau le 14 mars 2013. Il s'est réuni ensuite les 18 juin, 13 novembre 2013 et 16 janvier 2014. Il a participé notamment à la réunion du SYDOM à Courlaoux le 2 octobre 2013.

Des **visites surprises** ont été effectuées au C.E.T. avec prises de photos témoignant du déroulement des travaux et comptes-rendus pour information au C.A.

- 6 juin, 2 juillet et 21 octobre 2013 : Jean-Paul DELARCHE et Jean-Jacques SAMSON

- 12 janvier 2014 : Jean-Paul DELARCHE, Michel CHALUMEAU, Jean-Paul BOISSARD, Jean-Jacques SAMSON

Le reportage photographique a été présenté à l'assistance et commenté par Jean-Paul DELARCHE.

Des **courriers de riverains** déplorant le gaz et les odeurs du C.E.T. ont été transmis au SYDOM, pour information.

Les **travaux de réhabilitation** du réseau de captage des gaz ont avancé. Un progrès peut être noté. Toutefois, certaines manœuvres techniques sur le site révèlent la fragilité du système et concourent à rappeler les méfaits du C.E.T. dans l'environnement .

L'assistance reste perplexe quant aux mesures adoptées nouvellement, car par périodes - certes à présent plus courtes - le C.E.T. est le théâtre d'incendies inopinés et de propagation de gaz porteur d'odeurs et de composés dont personne ne s'avise à déterminer les risques éventuels ou certains de nocivité. Chaque intervention des adhérents dénote une inquiétude légitimée par l'inconnu et le sentiment de l'irresponsabilité de l'organisme.

Aux questions se rapportant à **l'amiante-ciment**: selon les réponses recueillies auprès des responsables du site, il ne semble pas que le stockage soit retenu dans l'immédiat.

La présence sur le terrain des membres du C.A. est importante afin de relever les moyens suivis et mis en œuvre sur l'exploitation. Un calendrier sera établi pour organiser et préciser les visites. La participation de quelques membres adhérents sera étudiée.

En outre, toutes les remarques orales ou écrites seront transmises à la Présidence du SYDOM. Les actions de C.L.I.P. menées durant 2012 ont jetées des doutes fondés sur le fonctionnement du C.E.T. Il semble que les techniques en ce domaine peuvent constamment être remises en cause en recherche d'une plus grande efficacité.

Rapport financier

Denis GAUTHIER trésorier, présente les comptes pour l'année 2013 :

Recettes :

5 € x 37 adhérents	185 €
Subvention Conseil Général du Jura	200 €
Total	385 €

Dépenses : 135.40 €

SOLDE 249.60 €
EN CAISSE 652.97 €

La cotisation adhérent est adoptée pour l'année 2014 et reste à 5 €

Environ **60 adhérents sont enregistrés actuellement**. Ce plus grand nombre d'inscrits en fin de séance témoigne de la reconnaissance en l'association et en sa mission.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Trois membres sortants :

- Didier JOUVENCEAU
- Jean-Michel JACQUARD
- Denis GAUTHIER

Didier JOUVENCEAU et Denis GAUTHIER sont reconduits à l'unanimité.

Deux nouveaux membres entrent au C.A.

- Corine COTTIN
- Remy GAUTHIER

Conclusion du Président.

S'adressant à l'assistance, Renaud SIMEREY insiste sur la vigilance et le soutien de tous. Il remercie plus particulièrement MM RAQUIN et DUVERNET, ainsi que les Maires dorénavant membres de droit au sein du C.L.I.P.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30

Le Secrétaire: Jean-Jacques SAMSON

Prochaine réunion du Conseil d'Administration: jeudi 20 février 2014 – 20 H